

SOIXANTE-SIXIEME SESSION

Affaire LAJUST-PICHON

Jugement No 983

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF,

Vu la requête dirigée contre l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), formée par Mme Danièle Lajust-Pichon le 20 septembre 1988 et régularisée le 28 septembre;

Vu les interventions présentées par :

Mme Régine Chareyron,

M. Jean-Paul Gendras,

M. Marc Goujon,

M. Jean-Claude Langelez,

M. Daniel Vintras;

Considérant que, dans une lettre du 1er décembre 1988 adressée au greffier du Tribunal, le conseil de la requérante déclare qu'elle se désiste de l'instance;

Vu la lettre que le conseil de la requérante a adressée au greffier, le 13 janvier 1989, et dans laquelle il déclare que Mme Chareyron, M. Gendras, M. Goujon et M. Vintras renoncent à leurs interventions;

Vu la lettre en date du 2 février 1989, adressée au greffier, dans laquelle l'Organisation déclare qu'elle n'a pas d'observations à formuler au sujet du désistement;

Vu les observations présentées par le président de l'Association du personnel du CERN, le 29 novembre 1988;

CONSIDERE :

Par lettre reçue au greffe du Tribunal le 2 décembre 1988, la requérante s'est désistée de sa requête.

L'Organisation et quatre des intervenants acceptent ce désistement. Par contre, le président de l'Association du personnel de l'Organisation fait des objections que le Tribunal ne peut prendre en considération, l'intervenant ne pouvant avoir plus de droit que le requérant, qui est seul maître du maintien de la procédure.

Le Tribunal constate que le désistement est pur et simple et ne contient aucune réserve. Il ne peut donc que donner acte du désistement de la requête de Mme Lajust-Pichon.

DECIDE :

Il est donné acte du désistement.

Ainsi jugé par M. Jacques Ducoux, Président du Tribunal, Tun Mohamed Suffian, Vice-président, et Mme Mella Carroll, Juge, lesquels ont apposé leur signature au bas des présentes, ainsi que nous, Allan Gardner, Greffier.

Prononcé à Genève, en audience publique, le 27 juin 1989.

Jacques Ducoux
Mohamed Suffian
Mella Carroll
A.B. Gardner

